

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 septembre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant la cession, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain nu d'une superficie de 463 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 141 de la section BI, qui est nécessaire à l'aménagement du boulevard urbain "est" et notamment à la réalisation d'un carrefour giratoire, à l'intersection des avenues Paul Marcellin (RD 112), Karl Marx et du nouveau pont doublant l'actuel pont de la Sucrerie à Vaulx en Velin.

L'opération a été déclarée d'utilité publique le 1er août 1997 et, aux termes du compromis qui vous est présenté, le terrain serait cédé au prix de 57 875 F admis par les services fiscaux ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

C - Précise que cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 57 875 F en recettes - compte 775 100 - fonction 651,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 20 975,45 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 651 et en recettes - compte 211 800 - fonction 651,

- plus-value réalisée sur la vente du bien : 36 895,55 F en dépenses - compte 676 100 - fonction 01 et en recettes - compte 190 000 - fonction 653 ;

Vu ledit document ;

Vu la déclaration d'utilité publique en date du 1er août 1997 ;

Oùï l'avis de ses commissions domaine et administration générale, déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ce document et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

2° - Décide que cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 57 875 F en recettes - compte 775 100 - fonction 651,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 20 975,45 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 651 et en recettes - compte 211 800 - fonction 651,

- plus-value réalisée sur la vente du bien : 36 895,55 F en dépenses - compte 676 100 - fonction 01 et en recettes - compte 190 000 - fonction 653.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,